Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_212-DE

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
REUNION DU 16 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE SEIZE DECEMBRE A VINGT HEURE TRENTE CINQ, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à Maison Intercommunale de Dourdain, 6 rue du stade, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 10 décembre 2025.

Présents : MMes C. BRIDEL, C. COLLAS, L. DERIEUX, I. GAUTIER, L. LEBLANC, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT, MM O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DUPIRE, E. FRAUD, C. GAUTIER, Y. LEROUX, M. MAILLARD, S. PIQUET, R. SALAUN, D. VEILLAUX

Absents : MMes. N. CHARDIN, S. CHYRA, M. DESILES, P. MACOURS, R. PIEL, MM. V. BONNISSEAU, S. HARDY, B. MICHOT, S. RASPANTI, P. ROCHER, S. TRAVERS

Pouvoir : M. V. BONNISSEAU A M. J. BEGASSE, MME S. CHYRA A M. O. BARBETTE, MME P. MACOURS A MME K. SEVIN-RENAULT, M. B. MICHOT A M. E. FRAUD,

Secrétaire de séance : M. J. DUPIRE.

FINANCES

Subvention au Centre Intercommunal d'Action Social (C.I.A.S) de Liffré-Cormier Communauté

Rapporteur : Yves LE ROUX, Vice-Président

VU le Code Général des Collectivités territoriale.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Liffré-Cormier Communauté a été créé le 1er janvier 2009 pour assumer les missions voulues par les élus dans les secteurs de la petite enfance et de l'aide à domicile pour l'ensemble du territoire intercommunal.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_212-DE

Il assume les missions suivantes :

- Petite enfance (0 - 3 ans) avec la gestion des espaces jeux petite-enfance, des crèches de La Bouëxière, de Saint-Aubin-du-Cormier et de Liffré, et de la micro-crèche de Dourdain et de Chasné-sur-Illet, et du Relais Petite Enfance (RPE).
- Coordination et organisation d'animations en direction des aînés sur l'ensemble du territoire,
- Complément indispensable aux soins et à l'aide à domicile pour vivre sereinement l'âge qui avance.

Monsieur le Vice -Président rappelle que la subvention versée en 2025 s'élevait à 1 400 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le montant de 1 400 000 euros de subvention globale de fonctionnement pour l'exercice 2026. Le versement de cette subvention interviendra en cours d'exercice, par acomptes, afin de répondre aux besoins de trésorerie du C.I.A.S. de Liffré-Cormier Communauté

Fait à Dourdain, le 16 décembre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,	LE SECRETAIRE DE SEANCE
STEPHANE PIQUET	JEAN DUPIRE